



Photo

DOSSIER DE CANDIDATURE 202__
« Aide aux Départs Autonomes »



Ce dossier doit être retourné complet au PIJ 3 semaines avant la commission d'attribution.

Cadre réservé à l'administration

Date de retrait :

Date de dépôt :

Avis de la commission d'attribution : ☐ Favorable ☐ Non favorable

BÉNÉFICIAIRE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/..../.....

Adresse :

N° tel fixe :

N° tel portable :

Mail :

SITUATION DU BÉNÉFICIAIRE :

- ☐ Lycéen
- ☐ Etudiant
- ☐ Salarié
- ☐ En formation professionnelle
- ☐ À la recherche d'un emploi
- ☐ Autres :

✓ Avez-vous sollicité une autre structure pour vous aider dans la mise en place de votre projet ?

Si oui laquelle et pour quelle aide ?

✓ Avez-vous déjà bénéficié d'une aide aux départs autonomes de la Ville de La Madeleine ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui en quelle année :

VOTRE PROJET

Type de projet :

- | | | |
|-----------------------------------|--|---|
| ☐ Vacances | ☐ Séjour culturel | ☐ Séjour humanitaire |
| ☐ Chantier | ☐ Séjour sportif | ☐ Séjour culturel |
| ☐ Autres : | | |

Le projet est : ☐ Individuel ☐ Collectif

Description de votre projet :

Date de départ :

Date de retour :

Destination - précisez l'adresse :

Type d'hébergement :

Type de transport :

Déroulement :

.....

.....

.....

.....

✓ Montant total du budget :

✓ Montant de l'aide demandée :

BUDGET PRÉVISIONNEL

Dépenses		Recettes		
Transport	€	Autofinancement	€	%
Hébergement	€	Aide au départ Ville de La Madeleine	€	%
Équipement	€	Autres précisez	€	%
Repas	€			%
Activités	€			%
Assurance	€			%
Autres précisez	€			%
Total	€	Total	€	

- 1) Le budget doit être équilibré (total dépenses = total recettes)
- 2) L'aide au départ est d'un montant maximum de 200€. La commission se réserve le droit d'accorder une aide d'un montant inférieur.
- 3) Ne pourront être payés par l'aide que les frais de transports, d'hébergement et d'activité partiellement ou en totalité.

**Assurez-vous que les prestataires soient bien affiliés
aux chèques vacances (ANCV).**

- 4) L'autofinancement (argent de poche, petits boulots, parents...) doit obligatoirement représenter 30% au moins du total des recettes.
- 5) Mode de calcul pour les prestations :

Les coûts liés au transport, l'hébergement et activités devront être justifiés par des devis.

Transport :

- En voiture : se référer au site mappy.com ou viamichelin.com pour le coût des trajets (carburant, péages),
- Pour une location de véhicule : faire établir un devis,
- Attention : ne pas oublier d'ajouter les frais de transports sur place (navettes),
- En train/avion : se référer à un devis SNCF.

Hébergement :

- Reporter le tarif du lieu d'hébergement (camping, hôtel, gîte...).

Équipement :

- Reporter le tarif d'un devis si nécessité d'acheter du matériel (un duvet, une tente).

Les repas :

- Moyenne de 10 à 15€/jour/personne.

Les activités :

- Moyenne de 8 à 10€/jour/personne - reporter les tarifs selon les devis.

CONTREPARTIE

- ✕ Pour pouvoir bénéficier de cette aide au départ, vous devrez accepter de donner un peu de votre temps pour aider lors d'une manifestation municipale ou associative.
- ✕ Vous devrez fournir au moment du dépôt du dossier une attestation d'une association précisant les modalités de mise en œuvre de cette participation citoyenne d'une durée de 15 heures à réaliser avant le 31 décembre de l'année en cours (dates de réalisation, mission, référent...).

À votre retour...

- * A l'issue de leur séjour, vous devrez fournir au service jeunesse un bilan écrit ainsi que des photos.

Autorisation droit à l'image, diffusion, obligations, non réalisation

En participant au dispositif d'aide aux départs autonomes, j'autorise les services Enfance, Jeunesse et Communication de la Ville à diffuser publiquement ma photographie ou la vidéo dans laquelle j'apparais et textes que je remettrai à mon retour :

Magazine municipal ☐ oui ☐ non,
Flyer ☐ oui ☐ non,
Site internet ☐ oui ☐ non,
Instagram ☐ oui ☐ non,

Affiche ☐ oui ☐ non,
Voie de presse ☐ oui ☐ non,
Facebook ☐ oui ☐ non,
Blogs ☐ oui ☐ non.

Fait à La Madeleine, le
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Le demandeur de l'aide atteste avoir pris connaissance du présent dossier, des autorisations et documents à fournir et des obligations liées au dispositif (dossier complet, présentation devant la commission, 15 heures d'action citoyenne, restitution du séjour sous forme d'expo photos)

Fait à La Madeleine, le
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Le demandeur s'engage à restituer l'intégralité des chèques vacances s'il ne se réalise pas son projet de départ.

Fait à La Madeleine, le
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Documents à fournir :

- ☐ Le présent dossier complet,
- ☐ Attestation ci-jointe (participation citoyenne),
- ☐ Justificatif de domicile ou attestation parentale d'hébergement
- ☐ Justificatifs de ressources ou attestation CAF,
- ☐ Documentation complète de votre séjour,
- ☐ Photocopie de la carte nationale d'identité,
- ☐ 1 photo récente.
- ☐ Pour les mineurs : Autorisation parentale

Aide au Départ Autonome

**Association choisie pour effectuer les 15h de bénévolat
avant le 31 Décembre (participation citoyenne)**

Je soussigné(e) Mr ou Mme _____

Président(e) de l'association _____

Certifie que Mr ou Mme _____

Pourra effectuer ses 15h de bénévolat au sein de notre structure dans le cas où l'aide aux départs autonomes lui est attribuée.

Merci de détailler ci-dessous les actions envisagées durant les 15 heures :
(Jours, horaires, activités, durée, missions spécifiques...)

Date : _____

Cachet et signature du président
ou du directeur de l'association

Signature du Jeune



AIDE AU DÉPART AUTONOME

**Attestation de participation citoyenne dans une association
choisie pour effectuer les 15h de bénévolat avant le 31/12**

Je soussigné(e) Mr ou Mme _____

Président(e) de l'association _____

Située _____

Certifie que Mr ou Mme _____

A bien effectué ses 15 heures de bénévolat au sein de notre structure
dans le cadre de l'aide au départ autonome.

Date : _____

Cachet et signature du président
ou du directeur de l'association

Signature du Jeune